



## Demande de nationalité par mariage

Par **Morlot**, le 11/10/2017 à 09:03

Bonjour monsieur

Je voulais savoir si quelqu'un qui a une plainte à son nom à la police peut demander la nationalité française car mon mari a levé la main sur mon fils de 4 ans j'ai porté plainte il a été en garde à vue toute une nuit !! Donc je voulais vous demander si il pouvez avoir la nationalité française sans mon accord car je ne souhaite pas que il ait sa naturalisation

Par **youris**, le 11/10/2017 à 09:55

bonjour,  
vous faites un courrier à votre préfecture en expliquant les faits.  
salutations

Par **Morlot**, le 11/10/2017 à 10:37

Oui j'ai déjà fait un courrier pour la préfecture mais je sais pas si il vont tenir en compte cette lettre

Par **youris**, le 11/10/2017 à 13:44

impossible de savoir si la préfecture va tenir compte ou non de votre courrier.  
essayez de les joindre par téléphone.